

ACCUEIL DE LA MAIRIE – COVID 19

Conformément aux directives nationales, l'accueil physique de la Mairie reste fermé. Toutefois, la mairie reste joignable du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 par téléphone ou par mail.

La Mairie met à jour les informations sur le panneau d'affichage et sur son site Internet

Tél : 02 98 20 20 90

accueil@mairie-saintdivy.fr

Site internet : www.saint-divy.fr

N° d'astreinte disponible à l'affichage à l'entrée de la mairie

Accueil téléphonique

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h30 à 12h00

PERMANENCE DES ELUS

Par téléphone, se renseigner en mairie

HORAIRES DE LA DÉCHÈTERIE DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE ST-ELOI

La déchèterie est ouverte du lundi au samedi de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Les autorisations d'accès se font sur la base du nombre apparaissant sur la plaque d'immatriculation. Ainsi, le dernier chiffre de la plaque d'immatriculation du véhicule utilisé doit être identique au dernier chiffre de la date à laquelle vous vous rendez à la déchèterie. (voir site de la CCPLD)

COLLECTE ORDURES MENAGERES ET RECYCLABLES

MAI 2020

RECYCLABLES

Jeudi 7 – lundi 25

ORDURES MENAGERES

jeudis 14 -28

Vous pouvez également trouver le calendrier de collecte sur le site internet de la Communauté de Communes de Landerneau Daoulas : www.pays-landerneau-daoulas.fr



SANTE ET SOCIAL

Composer le **3237** pour connaître la pharmacie de garde



INFOS DU MOIS

Ce mois-ci, en raison de la crise sanitaire, voici un bulletin municipal allégé qui recense les informations pratiques (ouvertures, horaires, etc.) des commerces et services publics. Ce bulletin valable du 1^{er} au 11 mai 2020 est uniquement disponible dans les commerces et sur le site de la mairie. Il n'y a pas de diffusion dans les boîtes aux lettres.

SOLIDARITE A SAINT-DIVY

La mairie a reçu des propositions d'aide d'habitants pour effectuer les courses de personnes seules ou isolées qui n'ont pas la possibilité de se déplacer. Si vous êtes en difficultés pour effectuer vos courses n'hésitez pas à contacter la mairie qui vous mettra en relation avec d'autres habitants volontaires.

LES MASQUES

La commune, via la CCPLD, a commandé des masques pour tous les habitants (un par personne), la distribution se fera mi-mai selon des modalités que nous vous communiquerons par voie de presse et sur le site de la commune.

De nombreux bénévoles ont réalisé des masques qui sont distribués en priorité aux aînés, aux personnes fragiles ou pour raisons médicales. Si vous êtes dans cette situation, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie.

REOUVERTURE DES ECOLES

La réouverture se prépare avec les directions d'école. Les familles seront informées des modalités soit par les directions soit par la mairie.

GARAGE JASELIN OUVERT

Le garage AD Expert JASELIN AUTO Saint-Divy reste ouvert aux publics pour dépanner, entretenir ou faire contrôler les véhicules.

Le garage reste ouvert le lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h et du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h.

Il suffit de se munir de l'attestation de déplacement en cochant la case "déplacements pour achats de première nécessité"

BAR TABAC L'ETRIER

Le bar tabac reste ouvert le matin et de 16h30 à 19h. De nombreux services vous sont proposés :

- Presse régionale
- Tabac
- Presse, magazines
- Loto, FDJ
- Timbres dématérialisés (amendes, timbres fiscaux)
- Carte grise
- Cartouches d'encre

MARCHE DU JEUDI

Le marché du jeudi de 16h à 20h est maintenu sur avis favorable du Maire et du Préfet du Finistère. Vous pouvez y retrouver le vendeur de fruits et légumes et le boucher.

MEDECIN DE GARDE

En cas d'urgence, de nuit ou de week-end, il faudra appeler le 15, pour avoir les coordonnées du médecin de garde, ou organiser les secours.

CABINET MEDICAL

6 rue Charles de Gaulle

☎ 02.98.20.22.71

Dr SAUVANAUD Anne

Dr FAUCHE-GEZEGOU Sophie

CABINET INFIRMIER

4 rue Stréat Névez

Infirmeries : ☎ 02.98.20.33.40

LE DISCOT Mathieu - GUILLOU Bernard

PERON-MIOSSEC Françoise

Pour vos soins au cabinet,

Nous assurons une permanence, **sans RDV** du lundi au vendredi de 13h30 à 15h30.

CABINET PARAMEDICAL (Fermé)

8 rue Stréat Névez

Masseurs kinésithérapeutes :

MEYTRAUD-LANNUZEL Sandrine

EVEN Aymeric – NISSARD Caroline

SOIRANT Florine - VALLERIE Diane

☎ 02.98.20.33.33 tous les jours

Urgences respiratoires le WE

Pédicure podologue :

COMPAGNON Audrey

☎ 02.98.20.38.91 tous les jours sauf WE

Sophrologue :

RICHE Julie - ☎ 06.40.35.95.02



VIE ASSOCIATIVE

VIE PAROISSIALE

Les messes sont annulées jusqu'à nouvel ordre.



DIVERS

LA POSTE

A compter du lundi 30 mars, les services de tri et de distribution du courrier et du colis seront **ACTIFS** sur le rythme hebdomadaire suivant : **les mercredi, jeudi et vendredi**. Les guichets des sites courriers seront ouverts sur ce même rythme.

Pour vos envois urgents, nos services d'affranchissement en ligne sont accessibles 24h sur 24h. Connectez-vous via le lien suivant : <https://www.laposte.fr/>

BOULANGERIE LE DARZ

La boulangerie sera ouverte uniquement le matin de 7h à 12h30 le 1er et le 8 mai.

PANIERS LEGUMES BIO ET FROMAGES

La chèvrière de Baradozic peut vous livrer des paniers légumes bio. Vous pouvez prendre contact avec eux au 06-33-19-21-78 ou par mail potagerbaradozic@wanadoo.fr

Exemples de paniers :

Simple : pdt/carotte/betterave rouge/blette/salade ou mâche

Famille : pdt/carotte/betterave rouge ou panais/ blette/poireau/salade ou mâche

BOUCHERIE LE GLEAU

La boucherie LE GLEAU de GUIPAVAS vous propose des livraisons à domicile sur SAINT-DIVY : Plats préparés, boucherie, charcuterie.

Vous pouvez passer commande au 02-98-84-71-55 ou 07-61-16-57-56

FEUX

Circulaire du 18 novembre 2011 relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts :

Les déchets verts issus de la tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage et autres pratiques similaires, s'ils sont produits par des ménages, constituent alors des déchets ménagers. En conséquence, **le brûlage en est interdit** en vertu des dispositions de *l'article 84 du règlement sanitaire départemental*. Les services de la Mairie peuvent être saisis lorsqu'une personne ne respecte pas l'interdiction.

Brûler ses déchets verts dans son jardin peut être puni d'une amende pouvant aller jusqu'à 450 €.

PASSAGE DU DERATISEUR

Le dératiseur sera présent sur la commune à partir du lundi 25 mai, les particuliers désirant son passage peuvent s'inscrire en mairie **jusqu'au vendredi 29 mai**.

ECOLE JEAN DE LA FONTAINE

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2020

La directrice, Hélène ACH, se tient dès à présent à la disposition des familles souhaitant des informations et inscrire leur(s) enfant(s). Il est possible d'inscrire les enfants en filière monolingue (Français) ou en filière bilingue (Français-Breton).

Vous pouvez appeler au n° suivant : ☎ 07 63 17 75 71

ECOLE SAINTE MARIE

INSCRIPTIONS 2020/2021

La directrice, Claire L'HOSTIS, se tient à la disposition des familles souhaitant des informations et inscrire leur(s) enfant(s). Vous pouvez inscrire votre enfant à condition qu'il ait 3 ans durant l'année scolaire à venir. Préparer le carnet de santé, le livret de famille, et le certificat de radiation pour les enfants déjà scolarisés.

L'année scolaire prochaine se prépare déjà !